



Qu'est-ce que le créneau d'excellence ACCORD agroalimentaire de Lanaudière ?

ACCORD agroalimentaire mise sur la création de chaînes de valeur, c'est-à-dire la création d'alliances stratégiques verticales (entre producteurs, transformateurs, distributeurs) visant à rendre les entreprises agroalimentaires de la région plus compétitives. Les créneaux ACCORD du Québec dispose d'un fonds de soutien de 95 millions de dollars du Gouvernement du Québec pour la réalisation de leurs projets.

Le créneau d'excellence ACCORD agroalimentaire mise sur les trois principes suivants pour rendre les entreprises agroalimentaires de la région plus compétitives :

- Le renversement de la chaîne d'approvisionnement traditionnelle orientée du producteur vers le consommateur afin de produire ce que les clients souhaitent au lieu de chercher des débouchés pour ses produits;
- La collaboration de toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement (producteur, transformateur et distributeur) obligeant les partenaires à aller au-delà de leurs strictes relations d'affaires, à échanger, et à intégrer leurs différents processus;
- L'augmentation des dépenses en recherche et développement de produits pour rejoindre des marchés ciblés.

Des projets concrets :

Déjà, le créneau d'excellence ACCORD agroalimentaire travaille sur les projets suivants avec des entreprises agroalimentaires de la région :

- La mise sur pied de regroupements d'achats pour réduire les coûts consacrés à l'emballage, l'étiquetage, à l'achat de condiments et au transport;
- L'augmentation de l'efficacité énergétique des entreprises en les soutenant dans la modernisation de certains de leurs équipements ou procédés;
- L'accompagnement une dizaine d'entreprises agroalimentaires dans leurs premières réclamations de crédits d'impôt en R&D;
- La mise sur pied d'un projet de production et de transformation du porc à valeur ajoutée (produit distinctif);
- La valorisation des rejets ou sous-produits normalement éliminés par certaines entreprises (méthanisation du lactosérum dans une fromagerie, codigestion du lisier dans des porcheries);
- Participation à une foire commerciale sur la mise en marché et les emballages innovants avec des producteurs maraîchers.

Vous avez des questions ? ACCORD agroalimentaire vous intéresse ?

Contactez le coordonnateur ACCORD agroalimentaire, M. Matthieu Frégault au (450) 753-7486 poste 241.